



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

apprentissage

Question au Gouvernement n° 3987

Texte de la question

FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

M. le président. La parole est à Mme Véronique Besse, au titre des députés non inscrits.

Mme Véronique Besse. Ma question s'adresse à Mme Nadine Morano, ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle.

Madame la ministre, il y a quelques années, l'apprentissage était le parent pauvre de l'enseignement. Grâce à la mobilisation des chefs d'entreprise, aux enseignements de qualité, à leur diversité, aux très bons résultats aux examens et grâce à une communication positive en direction des jeunes et de leurs familles, l'apprentissage est en passe de retrouver ses lettres de noblesse.

La loi sur le développement de l'alternance adoptée l'année dernière a montré toute son efficacité : grâce à elle, le nombre de contrats en alternance a grimpé de plus de 7 % en un an, soit 30 000 contrats de plus en 2011, dans un contexte que l'on sait difficile. L'augmentation du nombre d'apprentis dans les entreprises de plus de 250 salariés, que nous voterons tout à l'heure dans le cadre du projet de loi de finances rectificative, va venir consolider cette tendance.

Mais il nous faut aller encore plus loin. L'apprentissage constitue une véritable richesse en termes de savoir-faire, de formation humaine et surtout de débouchés. La recette est simple : premièrement, pas de rigidité, mais des formations courtes, modulables et adaptées aux besoins réels des bassins d'emplois ; deuxièmement, la mise en valeur de ces filières manuelles d'excellence, où les élèves apprennent un vrai métier.

À une époque où le chômage des jeunes nous préoccupe particulièrement, où beaucoup de jeunes sont en situation d'échec professionnel ou d'échec scolaire parce qu'ils n'ont pas trouvé leur voie, l'alternance doit être une priorité, parce que c'est la voie de la réussite.

Madame la ministre, vous prévoyez à ce titre plusieurs mesures pour renforcer l'information des jeunes sur les filières en alternance. Vous souhaitez également sensibiliser encore un peu plus les entreprises. Pouvez-vous nous donner quelques précisions sur vos projets, notamment sur les stages de découverte de l'alternance en classes de quatrième et de troisième ? Pouvez-vous également nous dire ce que vous comptez faire pour encourager la création de nouvelles filières d'excellence ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle.

Mme Nadine Morano, *ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle*. Madame la députée, vous avez raison : les formations en alternance constituent un levier extrêmement puissant pour permettre aux jeunes d'entrer sur le marché de l'emploi. Avec le Président de la République, nous nous sommes efforcés de mettre en place toutes les conditions de nature à permettre ce développement.

Vous avez rappelé les chiffres : en un an, malgré la crise, nous avons obtenu une augmentation de 7,2 % du nombre de contrats en alternance. En ce qui concerne les entreprises de moins de 250 salariés, le dispositif " zéro charge ", qui va durer jusqu'au mois de juin, nous a permis d'obtenir 40 000 demandes de contrats pour nos jeunes. Nous avons aussi décidé de donner un coup d'accélérateur pour les entreprises de plus de 250 salariés, car c'est là que nous disposons des marges de manoeuvre les plus importantes : certaines de ces entreprises ont moins de 1 % de jeunes en alternance dans leurs effectifs.

Le Parlement a voté la disposition qui fait passer à 5 % le quota de présence obligatoire de jeunes en alternance au sein des effectifs dans les entreprises de plus de 250 salariés. C'est là un accélérateur dont nous avons

grand besoin.

Comme vous le savez, nous devons également moderniser notre outil de formation. À cet effet, j'ai signé les contrats d'objectifs et de moyens. Pour la première fois, à parité avec les régions qui rechignaient parfois à s'engager, l'État verse 1,7 milliard d'euros pour permettre à nos jeunes de préparer un vrai métier. Par ailleurs, sur l'enveloppe du grand emprunt, 500 millions d'euros sont destinés à leur permettre de disposer de places d'hébergement.

C'est grâce à ces dispositifs, madame la députée, que nous aiderons vraiment les jeunes à se préparer à exercer un métier, base de la construction de leur vie future.

M. Patrick Lemasle. Un million de chômeurs en plus !

Mme Nadine Morano, *ministre*. François Hollande, lui, n'a rien d'autre à proposer que la vieille recette de 1997, qui n'a pas marché ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Besse](#)

Circonscription : Vendée (4^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3987

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Apprentissage et formation professionnelle

Ministère attributaire : Apprentissage et formation professionnelle

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 février 2012